

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

VOYAGE DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE,

PAR J. C. FULCHIRON.

Si cet ouvrage n'était qu'une de ces relations vulgaires, comme il y en a tant déjà sur l'Italie, ridiculement hérissées de points d'admiration, assurément nous nous garderions bien d'en parler, mais il n'en est point ainsi. Le travail de M. Fulchiron mérite l'attention de nos lecteurs. Il nous fait connaître l'Italie sous des aspects nouveaux. Sans doute on y trouve aussi des jugements sur les monuments des arts : serait-il possible de parler de l'Italie sans rendre hommage à ses nombreux chefs-d'œuvre d'architecture, de peinture et de statuaire ? Mais il y a dans cette contrée d'autres choses, que doit étudier l'économiste : l'agriculture, le commerce, l'industrie, l'instruction publique, l'administration et ses diverses branches, tels sont les points divers sous lesquels on n'avait pas encore considéré l'Italie. L'ouvrage de M. Fulchiron contenant une suite de documents statistiques, recueillis et dressés avec une consciencieuse intelligence, nous a révélé sur la vie matérielle des peuples italiens une quantité de détails absolument ignorés jusqu'ici. Il y a donc une véritable instruction à puiser dans ces documents ; l'administrateur, le manufacturier, le négociant et l'agronome pourront y trouver de profitables enseignements. Un tel avantage est assez important, ce semble, pour n'être pas dédaigné.

Des quatre volumes dont se compose ce *Voyage*, le premier est consacré à la Toscane, le second au royaume de Naples, le troisième traite des Etats-Romains, et le quatrième présente une description détaillée de la ville éternelle, de l'antique capitale des césars, aujourd'hui l'auguste métropole du catholicisme. Ainsi toute l'Italie méridionale se trouve embrassée dans ce cadre, qui nous a paru rempli d'une manière très satisfaisante.

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut consulter les savantes et judicieuses statistiques dressées par l'auteur. Il nous est impossible ici de reproduire ces documents chargés de chiffres et qui demandent à être examinés dans leur ensemble. Cette partie du *Voyage en Italie*, quoique très intéressante pour les esprits graves, s'adresse particulièrement aux hommes pratiques. On aime surtout à s'arrêter aux chapitres qui traitent de l'instruction publique, de l'administration civile et des établissements de charité dans toute l'Italie méridionale. Le tableau de l'organisation religieuse du gouvernement pontificale, de tableau qui peut servir à réfuter bien des déclamations, bien des calomnies, offre pour la première fois, d'une manière complète, des données certaines sur l'administration sage et paternelle qui préside aux divers départements de l'Etat ecclésiastique, tribunaux, municipalités, forces militaires, finances, instruction publique, etc. Le livre de M. Fulchiron contient une juste apologie de cette organisation. Nous en citerons un fragment pour faire connaître les sentiments religieux de l'auteur.

« Si le Souverain-Pontife, dit-il, est le serviteur des serviteurs de Dieu, il est en même temps l'évêque des évêques. Sa suprématie s'étend sur tous les sièges épiscopaux catholiques, et le monde est son diocèse. Sans vouloir établir une discussion théologique, disons cependant qu'à ne considérer la papauté que sous le rapport administratif, c'est ce centre de puissance et d'action qui maintient dans le catholicisme l'unité de dogme, une utile hiérarchie et une sage discipline ; toutes choses manquant au protestantisme, qui, par le fait de sa liberté désordonnée, se divise à l'infini, compte en Angleterre et aux Etats-Unis des centaines de sectes, et voit tous les jours s'élever de nouvelles. Les hommes sensés de cette communion reconnaissent le mal, l'avouent et le déplorent. Conciles et papauté, voilà les moyens par lesquels l'Eglise catholique a su toujours le combattre et l'étouffer chaque fois qu'il a voulu essayer de la fractionner. Seulement avec cinq pouvoirs, gradés en attribution et dépendants les uns des autres, toute l'administration religieuse fonctionne : admirable organisation, et si parfaite que, sans s'en douter peut-être, notre gouvernement français l'a imitée, et n'a pas plus de rouages. Que le lecteur ne se scandalise pas si, comparant le profane au sacré, j'ose établir ici le parallélisme. Le voici :

Papauté	Royaute.
Cardinalat	Ministères.
Archevêchés	Préfectures.
Evêchés	Sous-préfectures.
Cures	Mairies.

On trouve aussi dans le livre de M. Fulchiron des détails fort curieux sur la Daterie, peu connue des peuples catholiques, quoique cette administration soit chargée d'expédier les grâces et faveurs spirituelles accordées par les

Souverains-Pontifes. Au sujet de l'organisation judiciaire des Etats-Romains, organisation fort ignorée et singulièrement compliquée, l'auteur donne des développements aussi curieux qu'instructifs, particulièrement sur le tribunal *della Sagra-Rota* et sur le tribunal de la suprême signature, qui a, pour les causes ecclésiastiques, la même juridiction que pour les affaires civiles. M. Fulchiron indique avec soin les diverses améliorations successives dues à la sagesse de plusieurs des derniers papes, Pie VII, Léon XII et Grégoire XVI, et il fait parcourir avec ordre le dédale des juridictions ecclésiastiques, civiles et criminelles. Tout ce chapitre est plein de notions curieuses sur la législation des Etats-Romains. Il manque encore à cette législation un Code de police correctionnelle. En 1841, époque du voyage de l'auteur dans cette contrée, on avait commencé depuis plusieurs années sur cette matière un travail qui n'était pas encore achevé.

Nous ne nous arrêtons point à l'administration civile des Etats-Romains, telle qu'elle a été organisée par l'ordonnance du 5 juillet. On trouve cependant, à ce chapitre, un tableau très détaillé des divisions territoriales.

L'instruction publique a droit à notre préférence. M. Fulchiron, après avoir attentivement examiné les écoles primaires de Rome et les écoles d'un ordre plus élevé, a pu dire avec l'accent d'une profonde conviction : « On s'imagine ordinairement en France que les Etats-Romains sont plongés dans une honteuse ignorance, trompé que l'on est par l'esprit de parti et par des récits mensongers ou par des observations superficielles ; il n'en est rien... Les campagnes, les villes sont abondamment pourvues de moyens d'instruction appropriés aux besoins de leurs populations, et dans chaque commune rurale il existe au moins une école primaire. »

L'auteur fait remarquer que la plupart de ces écoles sont tenues par des ecclésiastiques séculiers ou par des corporations religieuses. La ville pontificale possède 374 écoles primaires, employant 482 maîtres ou maîtresses, et recevant 15,000 élèves des deux sexes : nombre plus considérable, proportion gardée, que celui des enfants qui suivent les écoles primaires de Paris. Dernièrement plusieurs journaux ont annoncé comme une innovation l'établissement d'écoles du soir à Rome. On va voir, par le récit de M. Fulchiron, que cette institution date déjà de près de trente ans. Ecoutons-le :

« Les écoles nocturnes, à Santo-Nicola degli Incononati et Santi-Simone e Guido, doivent la naissance, en 1816, à Jacques Casoglio, simple et pauvre sculpteur en bois. Il commença par rassembler quelques enfants, et les conduisit aux exercices religieux du soir ; peu à peu ces réunions se convertirent en véritable école qui s'ouvre après le coucher du soleil, à l'heure où cessent les travaux des artisans. Pour y être admis il faut être ouvrier, et ne fréquenter aucun autre établissement d'instruction ; on est reçu à tout âge. Une demi-heure est destinée à la lecture, une autre à l'écriture, et le reste de la séance à l'enseignement de la doctrine chrétienne ; le jeudi est consacré à un cours d'arithmétique élémentaire. On fournit gratuitement tout ce qui est nécessaire pour apprendre à lire et à écrire. A la fin de l'année, les prix distribués aux élèves, qui appartiennent presque tous à la classe indigente, consistent en vêtements. L'avocat Gigli, homme d'une immense charité, fonda au collège de Piceno une seconde école, semblable à la première, et la transporta plus tard près l'église de Saint-Simon et Saint-Jude : là il loua un local et dirigea lui-même l'établissement, aidé de deux instituteurs charitables ; tous trois adoptèrent la méthode d'enseignement suivie à Saint-Nicolas. M. Gigli portait encore plus loin son amour pour ses chers ouvriers, et s'en occupa sans cesse : afin de les soustraire aux dangereuses séductions des jours de repos, tous les dimanches, après les exercices religieux, il les conduisait dans un jardin situé près du Vatican, et, sous sa présidence, les occupait à divers jeux ; il y faisait aussi en public la distribution des prix. »

Qu'on nous permette encore une citation. Il s'agit d'une institution toute empreinte de la charité chrétienne, et qui est particulière à la Toscane.

Parmi les établissements charitables, dit l'auteur, on ne saurait trop louer celui de la Miséricorde qui réunit les soins les plus touchants, les plus utiles de la religion et de l'humanité. Cette nombreuse confrérie, qui prodigue aux malades les secours à domicile, et qui a établi plusieurs dispensaires, remonte au seizième siècle. Elle fut fondée lors de la grande peste qui enleva la moitié des habitants de Florence ; et, certes, il fallait un grand courage, une profonde conviction religieuse, pour se dévouer au service de mourants dont le mal était si terrible que, sur cent personnes frappées, à peine une seule échappait.

paît, au rapport des chroniqueurs contemporains. Les plus grands seigneurs tiennent à honneur de faire partie de cette confrérie ; mais, par une bizarrerie qui est probablement le résultat de la procription qui atteignit les nobles florentins aux quatorzième et quinzième siècles, et les repoussa de tous les emplois publics, ils ne peuvent être que simples frères ; les grades et les honneurs de la corporation leur sont interdits ; ils n'en remplissent pas moins leurs pieuses fonctions. Revêtus d'une robe noire et d'un capuchon de même couleur qui cache leur visage, ils transportent aussi les blessés à l'hôpital et les morts à leur dernière demeure. On est habitué, à Florence, à les voir quitter les réunions les plus brillantes lorsque la cloche du Dôme les convoque, et courir où leurs vœux et leur devoir les appellent. Peut-être, en lisant ce paragraphe, quelques personnes l'accueilleront avec un dédaigneux sourire ; mais, quant à moi, j'avoue hautement que je suis plein de respect pour toutes les institutions qui rapprochent le riche et le puissant des misères humaines, et le font souvenir de l'égalité devant Dieu. Les Frères de la Miséricorde exécutent ce que nos discoureurs modernes conseillent ; cela vaut mieux que des paroles."

Comme on le voit, ce *Voyage dans l'Italie méridionale* est véritablement un travail nouveau sur un sujet qui semblait épuisé. Nous osons dire qu'après l'avoir lu on connaît sous les plus importants rapports la Toscane, le royaume de Naples et les États-Romains. Cet ouvrage ne pouvait être entrepris que par un homme possédant les connaissances les plus diverses ; M. Fulchiron a prouvé qu'il était à la fois homme d'État et homme d'érudition. Ajoutons que maintes pages de son livre attestent de nobles sentiments et une âme profondément religieuse.

ERNEST DESPRÉAUX.

ASSOCIATION DE PRIÈRES POUR LA CONVERSION DE L'ANGLETERRE.

— Le *Nouvelliste des Flandres* publie quelques détails fort intéressants sur les résultats obtenus en Belgique par l'association des prières pour la conversion de l'Angleterre. Nous les reproduisons d'après cette feuille :

"I vient d'être publié en Belgique une prière pour demander à Dieu la conversion de l'Angleterre à la foi catholique. Voici à quelle occasion cette prière a été éditée. M. Georges Spencer, frère de l'ancien chef du ministère anglais, lord Spencer, se convertit à la foi catholique au moment où il pouvait s'attendre à être élevé à l'épiscopat anglican. Le jeune homme se rendit à Rome, et n'en revint que revêtu du caractère de la prêtrise dans le sein de l'Église catholique. Avant son retour dans sa patrie, il fonda à Paris, en 1833, une vaste association de prières, afin d'obtenir la bénédiction du ciel sur les travaux apostoliques qu'il allait entreprendre dans le royaume-uni. M. George Spencer se livre avec ardeur à la conversion des protestans anglicans ; ses aumônes abondantes lui donnent un grand ascendant sur le peuple. Il distribuait son bien avec une telle profusion, que son évêque a jugé prudent de lui adjoindre un espère d'aumônier chargé de renfermer les libéralités charitables de M. Spencer dans les limites d'une saine modération. Dans ses excursions, M. Spencer est venu en Belgique pendant des réunions qu'y tenaient les évêques belges, et il a prié ces prélats de vouloir bien prier aux catholiques belges de recommander à Dieu l'œuvre du retour de l'Angleterre à l'Église-Mère. Ce fut par déférence pour les touchantes instances de ce digne prêtre, que les évêques résolurent d'attacher à la prière qu'il a composée une indulgence de quarante jours. Cette prière, éditée avec mention de l'indulgence, circule en ce moment parmi les catholiques belges. J'oubliais de dire que M. George Spencer plaçait une confiance sans bornes dans l'efficacité des prières, et en particulier de celle des bons catholiques de Belgique ; aujourd'hui il n'hésite pas à attribuer à cette cause le mouvement rapide avec lequel l'Angleterre revient dans le giron de l'Église catholique."

On lit au même sujet dans *l'Univers* :

La France n'a pas oublié les louables efforts de l'honorable frère du comte Spencer pour la conversion de l'Angleterre. On sait que cet ecclésiastique s'est voué tout entier à cette sainte cause depuis le jour où le ciel lui a fait la grâce d'être admis au nombre des enfans de la sainte Église, dont il est devenu plus tard le ministre.

L'honorable abbé Spencer parcourut d'abord l'Angleterre, prêchant la vérité qu'il avait embrassée. Il vint ensuite en France ; encouragé dans ses pieux desseins par Mgr. de Quélen, il rassembla les fidèles de la capitale, et les invita à se liguier pour arracher l'Angleterre à l'erreur. Il fit écho, en même temps, à la France que ce serait pour elle une glorieuse victoire que de ramener son orgueilleuse rivale à la religion catholique, sans user d'autres armes que la prière. Cette pensée fut accueillie avec bonheur, et dans six mois il est un grand nombre d'âmes qui chaque jour adressent au ciel de ferventes supplications pour obtenir que la fière Angleterre retourne à la foi de saint Thomas. Après avoir visité la France, l'abbé Georges Spencer alla parcourir l'Irlande. Il avait hésité longtemps à solliciter la charité des Irlandais en faveur de l'Angleterre, contre laquelle ce bon peuple nourrit de si profonds et de si justes ressentiments. M. Spencer eut bientôt occasion de se convaincre que les haines de l'Irlande n'avaient pas éteintes les sentimens que la religion ordonne d'entretenir même envers ses ennemis. Il fut reçu avec enthousiasme. Les populations accouraient en foule, sur l'invitation de leurs pasteurs, entendre les paroles de paix que leur apostolique Père de l'Angleterre. On vit les évêques et le clergé donner l'exemple par leur em-

pressement à se rendre à ses invitations.

"Je viens vous supplier d'être généreux pour votre ennemie, leur disait l'orateur sacré. Je ne conteste aucune des calamités que vous a causées l'Angleterre ; mais c'est précisément parce que vous avez eu à souffrir beaucoup de ses injustices, que je viens vous inviter à recourir contre elle à la vengeance des chrétiens. Priez pour que le Seigneur daigne toucher son cœur ; priez que l'Angleterre se convertisse."

"Ce sera une noble et glorieuse vengeance, car elle aura pour résultat de rendre l'Angleterre à la foi qu'elle a si longtemps persécutée chez vos pères et dans vos personnes peut-être. Comment le ciel n'écouterait-il pas les prières d'un mari qui demande grâce pour son beau-père ! Priez donc, mes frères, priez avec ardeur et persévérance, et le monde apprendra bientôt que vous avez vaincu l'ennemi de votre religion et de votre nationalité. Ce glorieux résultat n'est-il pas digne de l'ambition d'un peuple catholique ?"

L'Irlande accueillit avec transport ces saintes paroles ; des associations s'y formèrent, et depuis elle ne cesse de prier pour la conversion de l'Angleterre.

M. l'abbé Spencer quitta l'Irlande, emportant avec lui la satisfaction du bien qu'il y avait fait, et la douce espérance de voir bientôt sa patrie recueillir les fruits dont il avait semé les germes.

Durant l'été qui vient de s'écouler, cet ecclésiastique, infatigable dans sa sainte croisade, a porté son zèle en Allemagne. Il est allé visiter plusieurs provinces de cette contrée, en disant aux catholiques les merveilles de régénération qui s'opèrent en Angleterre, et en les suppliant de joindre leurs prières à celles des nombreux fidèles qui se sont déjà engagés dans la ligne sainte qu'il a organisée. L'Allemagne catholique a dignement répondu à cet appel. Avant de s'en retourner en Angleterre, l'abbé Spencer est venu s'agenouiller au pied de l'autel consacré à MARIE dans l'église Notre-Dame-des-Victoires à Paris, pour la remercier de tant de succès, et lui demander de vouloir bien pré-enter à son fils les prières de l'association pour la conversion de l'Angleterre. Plusieurs ecclésiastiques des paroisses de Paris ont promis leur concours à M. l'abbé Spencer, afin d'être dans sa pieuse association et d'en ranimer l'esprit. Le vénérable curé de Notre-Dame-des-Victoires, M. l'abbé Desgenettes, a bien voulu encourager les prières pour le retour de l'Angleterre à la foi au sein même de l'archiconfrérie pour la conversion des pécheurs ; M. l'abbé Spencer a rencontré en lui un puissant et généreux auxiliaire. L'apôtre de la Grande-Bretagne a voulu consacrer le souvenir de son voyage à Paris, en faisant lithographier une charmante image de la Vierge portant l'Enfant-Jésus dans ses bras. Nous lisons au revers de cette pieuse gravure la prière suivante, que tous nos lecteurs rediront avec nous :

"Dieu éternel et tout-puissant, qui ne voulez sauver l'homme que par la seule vraie foi, jetez des regards favorables sur l'Angleterre, autrefois île des saints, que l'hérésie retient depuis longtemps captive sous le joug de l'erreur ; éloignez de ce royaume toutes les ténèbres de l'ignorance ; détruisez les mauvaises doctrines et ramenez tous les esprits à l'obéissance raisonnable de la vraie foi, afin qu'ils retournent pleins de joie dans le sein de la mère Église, par Jésus-Christ Notre Seigneur."

BULLETIN.

Incoûtes. — États-Unis. — Divorce.

Jeu de soir, un incendie s'est déclaré dans la rue St. Urbain ; une maison appartenant à M. Kelly n'a été que légèrement endommagée par les flammes. Vendredi soir, une autre maison appartenant à M. Dow, et située près de sa brasserie, a été entièrement consumée.

Mardi, un autre incendie s'est manifesté entre les sept et huit heures du soir, aux environs de la rue Lamontagne, et près la résidence de feu M. A. Miller, dans cette superbe bâtisse récemment élevée par M. Phillips ; un des cinq corps du bâtiment a été presque entièrement détruit, vu la difficulté de se procurer de l'eau. On ignore comment le feu a pris à cette bâtisse, car elle n'était pas encore occupée.

Les journaux des États-Unis parlent d'un fait assez significatif pour le catholicisme. Il paraît que des correspondances entre les élèves du séminaire épiscopal protestant de New-York et les autorités de l'Église catholique romaine ont été saisies dernièrement dans le susdit séminaire par les autorités ecclésiastiques protestantes. Les ministres protestans ont fait subir un examen aux élèves, afin de s'assurer si la croyance de chacun d'eux était toujours protestante. Nous ignorons le résultat de cet examen.

Une indisposition nous ayant empêché de pouvoir nous occuper sérieusement de notre journal, nos lecteurs voudront bien nous pardonner si nous ne leur donnons point aujourd'hui autant d'éditorial qu'à l'ordinaire. Nous allons, néanmoins, suppléer autant que possible, en présentant une matière de circonstance, dans le récit abrégé du divorce de Napoléon, dont on paraît surtout vouloir s'autoriser pour appuyer la pétition présentée sur cette matière au Conseil Législatif, contre la doctrine de l'Église qui défend le divorce dans

dans tous les cas, quand le mariage a été contracté valablement. Nous n'examinerons point si des empêchemens dirimens avaient rendu le mariage de Buonaparte avec Joséphine, nul et invalide, parce que, le susdit mariage eut-il été valide, la doctrine de l'Eglise n'en demeure pas moins intacte. En voici la raison bien claire : c'est que le divorce de Napoléon n'a point été prononcé ni approuvé par l'Eglise, mais par une simple congrégation de prêtres, comme on peut s'en convaincre par l'histoire et par le récit que nous en donnons ici. Le 16 décembre 1809, le Sénat prononça la dissolution du mariage de Napoléon et de Joséphine, du consentement des deux parties, et la cour ecclésiastique de Paris la confirma. Il est important d'observer que c'était précisément quelques mois auparavant (le 4 juillet 1809), que Napoléon avait fait enlever le Pape de Rome, et que ce dernier se trouvait prisonnier, lorsque le Sénat prononça la dissolution du mariage et que la cour ecclésiastique la confirma. Le mariage de Buonaparte avec Marie-Louise eut lieu le 2 avril 1810, sans autre autorisation religieuse que celle de la cour ecclésiastique de Paris. On va voir que les cardinaux mêmes qui résidaient, en assez grand nombre (26), à Paris, où ils avaient été appelés, ne prirent aucune part à cette confirmation du divorce, donnée par la cour ecclésiastique de Paris, et que treize d'entre eux se sont abstenus de paraître le 2 avril, à la cérémonie du mariage, par ce seul motif que le Pape n'était pas intervenu à la dissolution du premier mariage. On sait d'ailleurs que le Pape était alors prisonnier, que le sacré collège des cardinaux était dispersé ou privé de liberté et de communication avec son chef, et que par conséquent le concours des cardinaux en cette circonstance n'aurait pas fait loi.

Nota. — Nous n'aurions pas pensé à faire la présente note, si nous n'avions pas entendu objecter plusieurs fois que le Pape était censé avoir approuvé le divorce de Napoléon, puis qu'il l'avait couronné Empereur. L'objection pourrait avoir quelque fondement, si le couronnement avait eu lieu après le divorce. Mais quand on sait que Napoléon fut couronné empereur par le Pape, le 2 de décembre 1804, et que c'est Joséphine sa première femme qui fut couronnée avec lui, que Napoléon ne pensait pas-même alors à la répudier, et qu'en effet ce divorce n'a eu lieu que cinq ans après, le 16 décembre 1809, on comprend sans peine que l'objection n'est qu'une erreur de date.

Voici le récit du chevalier Artaud :

Le 2 avril dit-il, Napoléon épousa l'archiduchesse Marie-Louise. Les cardinaux résidant à Paris, où ils avaient tous été appelés, et auxquels leur santé permettait de sortir, se trouvaient au nombre de 26 ; ils assistèrent tous à la cérémonie du mariage civil à Saint-Cloud, le 1er avril. Mais il n'en fut pas ainsi à la cérémonie religieuse, le 2 ; dans la salle du Louvre. M. de Pradt, qui a été bien informé, rapporte ainsi le fait :

« Ici, je demande à faire connaître ce que j'ai vu et entendu. Peut-être qu'après l'avoir lu, le lecteur ne me saura pas mauvais gré de lui exposer ce qui va suivre : Pendant toute la cérémonie de son mariage, je me trouvais placé, par le devoir de mes fonctions, auprès de Napoléon, et je ne l'ai pas quitté un instant. Il s'était occupé de tous les détails des ornemens de la chapelle, qui d'abord l'avait favorablement frappé, et qu'il finit par trouver dépourvue du caractère imposant qui convient aux lieux religieux. Il venait de parcourir des yeux la foule dorée que l'élite de l'Europe, dans ses intérêts ou dans sa curiosité, avait fournie à la décoration des galeries, lorsque tout à coup ses regards s'arrêtèrent sur les banquettes destinées aux cardinaux : « Où sont les cardinaux ? me dit-il. » — « Les voilà, » répondis-je. Ils étaient au nombre de treize. « Hé ! je n'en vois pas, continua-t-il ; ils ne sont pas ici. » — « Un grand nombre s'y trouve, répliquai-je ; le temps a été mauvais ce matin ; il y a parmi eux des vieillards, et d'ailleurs l'entrée de la chapelle est difficile à trouver. » — « Ah ! les sots ! » dit-il d'un air irrité. — Et le moment d'après, reportant ses regards vers le même lieu : « Mais non, dit-il, ils n'y sont point. Ah ! les sots ! » répéta-t-il d'une voix courroucée, en lançant de ce côté un regard foudroyant, accompagné d'un mouvement de tête où se peignait l'annonce de la vengeance. Je jugeai qu'il se formait un gros orage. Au moment où Napoléon revenait de l'autel, après avoir donné l'anneau à sa nouvelle épouse, lorsqu'il fut remis dans son fauteuil, s'adressant à moi, il me dit : « J'ai donné un anneau à ma femme ; elle ne m'en a pas donné de son côté : pourquoi cela ? » Je répondis par une explication. Il passa un instant dans cette espèce de rêverie qui lui était familière, lorsqu'il n'avait pas reçu satisfaction sur une question, et, au bout d'une minute, il me dit : J'ai donné un anneau à l'impératrice, parce que la femme est l'esclave de l'homme. Regardez chez les Romains, les esclaves portent tous un anneau. »

« Le gros orage n'éclata pas le jour même, ni le lendemain ; mais le 5, M. Bigot de Préameneu, successeur de M. Portalis, écrivit à M. de Champagny que, d'après la conduite que douze cardinaux (le ministre se trompait,

il avait oublié dans sa liste le cardinal la Somaglia) avaient tenue à l'occasion du mariage de l'empereur, ces cardinaux ne seraient plus admis à la cour ; et ces derniers ne reçurent aucune invitation de M. de Champagny. Ces éminences proscrites étaient les cardinaux Mattei, Pignatelli, di Pietro, Saluzzo, Brancadoro, Galeffi, Opizzoni, Litta, Scotti, Gabrielli, Consalvi et Louis Ruffo, auxquels il fallait ajouter le cardinal La Somaglia.

« Napoléon, plus que pontife en cette occasion, déclara que ces treize cardinaux quitteraient le pourpre et ne pourraient s'habiller qu'en noir. Ils assurèrent qu'ils s'étaient abstenus de paraître à la cérémonie par ce seul motif que le Pape n'était pas intervenu à la dissolution du premier mariage. On les exila dans cet ordre : Mattei et Pignatelli à Rhétel, La Somaglia et Scotti à Mézières, Saluzzo et Galeffi à Sedan, puis à Charleville, Brancadoro et Consalvi à Reims, Louis Ruffo et Litta à Saint-Quentin, di Pietro, Opizzoni et Gabrielli à Saumur.

Voici maintenant la narration d'un autre auteur qui s'accorde assez bien pour le fond avec le premier.

«..... Tous les autres cardinaux italiens furent amenés en France : le perturbateur de l'Eglise semblait prendre plaisir à les donner en spectacle à Paris, et à les forcer de paraître à sa cour (1). Cependant des vues d'ambition pour lui, d'humiliation pour une maison illustre et encore puissante, faisaient concevoir à Napoléon un projet que l'esprit servile et mondain de quelques-uns des évêques, dont il était entouré, et peut-être le mépris profond et systématique qu'il avait pour le genre humain tout entier, lui persuadaient devoir être facile. Habitué d'ailleurs à voir trembler autour de lui et au moindre signe de ses volontés une troupe lâche et adulatrice, celui qui se regardait comme l'héritier de toutes les gloires et de toutes les illustrations passées, pouvait bien aussi se persuader que les obstacles qu'avaient rencontrés jadis les Philippe-le-Bel, les Henri VIII, s'évanouiraient devant lui et devant sa volonté, ou plutôt ne lui seraient pas même suscités, ni par un clergé abattu, ni par des populations sur lesquelles avaient passé la philosophie et son règne d'avilissante mémoire. Il conçut le projet de son divorce avec Joséphine, et un mariage à la fois brillant et politique avec la jeune fille des Marie-Thérèse et des comtes de Hapsbourg. Ce mariage adultère fournit au tyran un prétexte pour aggraver le sort des illustres prisonniers, qu'il avait entassés aux environs de sa capitale.

« Il ne faut pas être profondément versé dans les raisons premières des institutions ecclésiastiques, pour concevoir la nécessité ou du moins la haute convenance qui exige pour l'honneur même des partis en présence, dans les causes où un prince et ses sujets, un supérieur puissant et ceux qui ressortent de lui ou qui peuvent avoir à craindre de son mauvais vouloir, des intrigues et des pièges qui l'environnent, que les affaires, dis-je, qui les regardent soient exclusivement portées au tribunal supérieur et indépendant de la Chaire Apostolique. Et en effet tel fut toujours l'esprit de l'Eglise, parce que tel il devait être, en sa noble et divine qualité du sublime de la raison humaine.

Mais le nouvel empereur voulait commander à l'Eglise, lui laissant l'ignoble tâche de sanctionner ses caprices, et de les transformer en règles divines aux yeux d'une multitude fanatique et imbécile, car c'est ce que sont toujours pour l'orgueil étroit de la tyrannie et de l'impiété, la foi et la vertu ; un sens lui manque, et il ne les comprend même pas.

« Le nouvel empereur voulut donc que l'officialité de Paris fût saisie de l'affaire de son divorce, et il en obtint ce qu'il prétendait. Mais cette usurpation d'un tribunal subalterne et composé de simples prêtres, l'action même de lui déférer une cause de cette importance et de cette délicatesse, les déclarations si formelles de Napoléon lors de son sacre et de celui de Joséphine, tout cela et d'autres motifs encore déterminèrent les cardinaux les plus remarquables à ne pas autoriser par leur présence un mariage que de tels antécédens rendaient plus que suspect d'invalidité, pour ne pas dire plus. C'étaient LL. EE. Mattei, Pignatelli, della Somaglia, Litta, Brancadoro, Gabrielli, Scotti, di Pietra, Ruffo (Louis), Saluzzo, Galeffi, Opizzoni et Consalvi. Le cardinal Despuis n'y parut pas non plus, il était malade. Le cardinal Dugnani prétextait quelque incommodité. Le cardinal Erskine donna le même motif pour se dispenser d'assister au mariage ecclésiastique : il se repentait sans doute d'avoir eu le tort d'assister à l'acte civil. Les autres cardinaux présents à Paris parurent aux deux cérémonies.

« Mais l'empereur fut moins satisfait de leur présence qu'irrité de ne les y pas voir tous, et devant assez le motif de leur absence, il en fut blessé au vif. Aussi ne tardèrent-ils pas à en porter la peine. Les treize que nous avons nommés eurent ordre de quitter l'habit de cardinal, et de ne plus paraître qu'en noir. De là la distinction de *cardinaux noirs* et de *cardinaux rouges*. On retrancha aux premiers la pension qu'on leur avait d'abord accordée pour les dédommager de la perte de leurs biens et de leurs bénéfices dont on s'était emparé. Peu après on les envoya en exil, et les dispersa deux à deux dans différentes villes de Champagne ou de Bourgogne. Ils n'y avaient d'autres ressources que les contributions volontaires des âmes généreuses qui étaient touchées de leur situation. On fit des collectes en leur faveur.

(1) Il s'amusa à les apostropher publiquement, et à leur reprocher, soit la conduite du pape, soit la leur propre. Il les plaisantait sur l'excommunication lancée contre lui, et ne négligeait aucune occasion de les mortifier.

P. S.—Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la question du divorce, amenée devant le Conseil Législatif et à laquelle nous faisons allusion plus haut, a été renvoyée à une autre année, faute de formalités dans les procédés, de la part du pétitionnaire.—Nous n'avons rien dit des procédés de la Chambre d'Assemblée, parce qu'aucune mesure importante n'y a encore été discutée et aucune question résolue.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—L'octave de la dédicace de toutes les églises de France a été célébrée hier avec pompe, à St. Eustache notamment. Mgr. l'évêque de Tulle y a prêché un sermon où il a rappelé que les précieux restes des saints sont les trophées de leur foi et de leur vertu. Il a dit aussi qu'il y a eu des saints dans toutes les conditions, et que leurs exemples doivent être imités avec d'autant plus d'empressement, qu'ils ont montré à chacun de nous la voie à suivre pour obtenir la couronne céleste.

Dans la soirée, Mgr. Berteaud a honoré de sa présence, à Saint-Sulpice, la société des ouvriers dite de Saint-François-Xavier. La réunion était nombreuse, et, comme dimanche dernier à Sainte-Marguerite, le prêtre a vu, non sans une vive émotion, l'attitude recueillie de ces bons ouvriers, qui préfèrent ces pieuses assemblées à de tristes désordres. Ses paroles les ont pénétrés. Entre eux, il y avait, on peut le dire, un véritable échange de sentiments : ici la paternelle sollicitude et conseil ; là, cette fervente docilité qui apprécie les tendres efforts de la religion et aime à y répondre. Il se trouve dans ces réunions des germes féconds pour la régénération efficace et durable de la classe ouvrière.

—M. Collin de Planey continue avec un zèle infatigable ses intéressants et instructifs travaux. Le libraire Paul Mellier vient de mettre en vente la 3^e édition du *Dictionnaire infernal*, ouvrage qui dans le temps obtint, grâce aux erreurs et aux préjugés de l'auteur, un succès *philosophique* et assez peu mérité. Il P. voré lui-même avec une bonne foi touchante : "Entraîné hors du sein de l'Eglise, centre unique de la vérité, il s'est égaré dans les sentiers d'une philosophie menteuse, et il a semé ses écrits d'erreurs qu'il déteste et désavoue. Rentré dans l'Eglise romaine par une grâce de la bonté de Dieu dont il n'était pas digne, il a pu reconnaître depuis que l'Eglise seule a les moyens de combattre les égarements superstitieux et les travers absurdes de l'imagination. Ces paroles disent assez dans quel esprit le *Dictionnaire infernal* est révisé aujourd'hui. Pour le rendre meilleur au point de vue de la religion, M. Collin de Planey n'a eu qu'à se rendre plus exact et plus complet. Les faits historiques sont toujours d'accord avec les données de la foi. C'est maintenant un travail plein de faits curieux, utile à consulter et intéressant à lire. Mgr. l'archevêque de Paris l'a honoré de sa haute approbation.

Le *Dictionnaire infernal*, considérablement augmenté, forme un très beau volume grand in-8, imprimé avec luxe sur deux colonnes.

M. Collin de Planey publie en même temps les *Légendes des sept péchés capitaux*, jolis contes historiques destinés à offrir aux familles une lecture sans danger. Il a consulté nos vieux livres, recueilli des traditions locales et fait des emprunts aux littératures étrangères, particulièrement à la littérature flamande, qui est très riche et que la France connaît encore fort peu. Son style est simple et attachant, à nos lecteurs qui en ont gardé bon souvenir.

Les *Légendes des sept péchés capitaux* sont également approuvées par Mgr. l'archevêque de Paris.

—Ceux qui suivent assidûment les feuilles allemands savent avec quelle ardeur elles parlent généralement de la France et de tout ce qui s'y fait. L'on dirait parfois que nous en sommes encore aux grandes guerres de l'Empire, et que le maréchal *Vorwärts* est prêt à s'élaner sur son cheval de bataille. A cet égard la *Gazette d'Augsbourg* se distingue entre toutes les autres, mais plus particulièrement quand il s'agit du catholicisme. On le concevra quand l'on saura que ses principaux rédacteurs sont ou des protestants ou des israélites rationalistes. Aussi n'avons-nous pas été médiocrement surpris de lire, dans un de derniers numéros, un article plein d'urbanité et de loyal critique sur les principaux recueils catholiques et particulièrement sur le *Correspondant*. Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux cette haute appréciation si peu cherchée et par conséquent si impartiale. Le rédacteur passe en revue les journaux catholiques.

"Disons quelques mots du *Correspondant*, qui est encore peu connu en France et à l'étranger. Cette revue, comme toutes les autres, abonde chaque des problèmes de notre temps, mais elle se donne pour mission spéciale de défendre les idées catholiques, et par conséquent elle se tient un peu plus éloignée que ses sœurs des questions purement littéraires. Ce ne sont pas des prêtres qui ont pris en main cette défense, ce sont au contraire des laïques d'un esprit distingué, habitués au monde, à ses allures, connaissant ses goûts, ses antipathies, et par là même les moyens les plus efficaces d'en vaincre les préjugés et les craintes, de s'en concilier la faveur. La ferme confiance que ces hommes ont dans la bonté de leur cause ne les aveugle en rien sur la faiblesse de leur parti. Rien de plus convenable que le ton de leur polémique; on ne les voit point se ruier en furieux sur leurs adversaires, mais ils les attaquent toujours avec respect et avec des armes courtoises. Leur but n'est pas tant de réduire de force les moins convaincus que de les

attirer par un langage bienveillant. Quant aux ennemis avec lesquels il n'est aucun accommodement, il savent fort bien les attendre avec une ironie toute aigue, et découvrir l'endroit faible à la très grande satisfaction du lecteur. Un travail sur M. Harel, ce lauréat de l'Académie, nous a surtout frappés par sa mordante causticité. Il est de fait que le discours couronné est le plus pauvre de tous ceux qu'on avait présentés à cette occasion. M. Harel est l'homme du monde et l'homme du monde fort habile; sa position de directeur de théâtre lui a valu une longue expérience des hommes et des choses, et sait fort bien ce qui attire et agit sur les âmes. Aussi M. Harel avait-il parfaitement compris que les idées du dix-huitième siècle, en méprisant à reprendre cours, il ne serait pas mal de faire de Voltaire un éloge dans les formes, au lieu d'une haute et impartiale appréciation. Il eut en outre la bonne idée de donner à son œuvre une forme toute académique, c'est-à-dire aussi vide de pensée que possible, et certainement, à cet égard, il a beaucoup fait. Tout son savoir-faire a consisté dans un choix de tous les panégyriques faits en faveur de Voltaire depuis la fin du dix-huitième siècle jusque vers l'année 1830. Puis il n'a eu qu'à assaisonner l'ensemble d'un peu de critique modérée. Il est évident que la distinction accordée par l'Académie à un travail de ce genre fournissait aux adversaires une abondante moisson de ridicule, et un des collaborateurs du *Correspondant* l'a recueilli d'une façon qui honore à la fois son talent et son urbanité. Tandis que les autres défenseurs du parti catholique se donnaient le tort de tout attaquer sans trop peser leurs raisons, le *Correspondant* sait profiter et, je le répète, atterindra la place véritablement vulnérable et la montrer dans sa nudité. Or, il se trouve parfois que ce côté vulnérable est précisément celui dont les adversaires semblent tirer le plus de gloire. Un exemple, entre autres? Les partisans de l'Université ont constamment à la bouche les *mois études classiques*, et ne se lassent jamais de s'appesantir d'un air doctoral sur les succès avec lequel on les cultive dans les établissements universitaires. Or, voilà que M. Lenormant, le suppléant de M. Guizot à la Sorbonne, vient de démontrer dans le dernier numéro du recueil tout le vide de ces pompeuses louanges. A cet effet il s'est servi avec une grande adresse d'un ouvrage publié par un célèbre philosophe allemand sur l'instruction secondaire en France et en Belgique. Le coup est d'autant plus terrible que Thiers, qui jouit d'une grande réputation en France. On conçoit facilement que cette alliance de M. Lenormant avec les catholiques déplait fort à MM. de l'Université, et que le printemps dernier la Faculté des lettres ait refusé de le proposer comme professeur-adjoint de M. Guizot. Cependant il professe avec succès depuis dix années entières, et, avec quelques rares interruptions, il a su remplacer glorieusement le professeur le plus profond et le plus habile que possède la France. Il en résulta de part et d'autre une irritation momentanée : M. Lenormant suspendit son cours, mais vers la fin du semestre, se laissa entraîner par de bonnes paroles plutôt que par de bonnes raisons à le reprendre. Ce fut pour lui un véritable triomphe ; la jeunesse l'accueillit comme un guide chéri, suivit constamment ses leçons avec la plus vive attention, et, au moment de prendre congé, lui donna les signes les moins équivoques de dévouement. M. Lenormant avait pris pour sujet l'histoire de l'art gothique, et, loin de se perdre, comme quelques-uns le craignaient, ou comme d'autres le désiraient, dans des rêveries symboliques sur le caractère de cet art, tout au contraire il déversa une spirite et mordante ironie sur ses tendances. De cette forme architectonique purement chrétienne, exclusivement mystique, il réussit à faire des applications toutes pratiques, toutes historiques. Dans cette occasion, le professeur se trouvait complètement en harmonie avec le recueil dont il est un des rédacteurs, et qui parvient à donner à la cause catholique une direction d'autant meilleure qu'il n'en exagère jamais les vrais intérêts. A côté du *Correspondant*, je mentionnerai encore un autre recueil, l'*Université catholique*, qui sans avoir la même allure, se distingue cependant par des qualités du même genre, en s'efforçant d'éviter la violence, n'écrit bien grand dans des questions si épineuses, où il faudrait toujours tant de modération et où l'on en rencontre malheureusement si peu.

ANGLETERRE.

L'Angleterre et le Saint-Siège.—Nous trouvons dans une correspondance de Rome, publiée par le *Portfolio* de Londres, les renseignements suivants :

"Le gouvernement anglais s'est adressé par l'intermédiaire de quelque membre de l'aristocratie anglaise résidant à Rome, au cardinal Acton, dans l'espoir que Son Eminence voudrait bien intervenir auprès du Saint-Siège, pour aider à renouer les relations diplomatiques entre la cour du Vatican et celle de Saint-James.

"Son Eminence a répondu que Sa Sainteté ne pouvait songer à la réalisation de ce projet avant que le gouvernement anglais eût abrogé absolument toutes les lois pénales contre les catholiques et le catholicisme. Qu'une fois cette première obligation remplie, une condition *sine qua non* de tout arrangement qui pourrait être accepté par le Pape, sera d'avoir un nonce près de la cour de Londres. Les rapports de Rome avec la Russie lui ont appris, par une triste expérience, ce qui valent les relations diplomatiques quand elles ne sont pas établies sur un pied de réciprocité parfaite."

Nous avons lieu de croire que le correspondant du *Portfolio* a été parfaitement informé. Le gouvernement anglais a pu se faire illusion sur la facilité avec laquelle le Saint-Siège accueillerait ses ouvertures. Déjà, pour préparer les voies à un rapprochement, il a dans la dernière session, aboli une grande partie des lois pénales; mais ce n'est là qu'un premier pas dont on ne saura reconnaître l'importance, tout en regrettant son insuffisance.

La question nous paraît très nettement et très sagement posée par Son Eminence le cardinal Acton, qui s'est fait l'organe fidèle des sentiments de Sa Sainteté. Lord Aberdeen a d'ailleurs pu s'assurer des dispositions du Saint-Siège dans l'entrevue récente qu'il a eue avec Mgr. Cappaccini, lors de son passage à Londres.

— Le 10 décembre, le très-révérend docteur Baggs visita Falmouth (Angleterre) et y reçut l'abjuration de douze protestants. Le soir, il prêcha un sermon sans réplique sur le droit exclusif de notre sainte Église à se dire la seule, une, sainte, catholique et apostolique. Son discours fit une telle impression sur son nombreux auditoire, composé en grande partie de protestants, qu'aussitôt qu'il fut fini, plusieurs de ces derniers le suivirent à la sacristie et lui demandèrent à être instruits dans la foi catholique.

IRLANDE.

— Le séminaire des Missions-Étrangères établi près Dublin est dans l'état le plus prospère sous tous les rapports. Les fonds pour son entretien se montent à 6,000 l. st. (150,000 fr.), et sont le résultat des dons libres et volontaires du public. Outre les missionnaires déjà envoyés aux diverses parties du monde et ceux partis récemment pour l'ouest de l'Écosse, il y a à présent 52 élèves dans le séminaire, sous la direction d'un supérieur et de huit professeurs distingués, tous animés du plus grand zèle pour le bien spirituel et temporel de ce séjour de la science et de la piété qui a déjà rendu de si éminents services aux missions étrangères et qui fait tant d'honneur à catholique Irlande.

— Nous avons dit que le séminaire des Missions Étrangères, établi près Dublin, se trouvait dans l'état le plus prospère. Les fonds pour son entretien montent à 6,000 liv. st. (250,000 fr.), et proviennent des dons libres et volontaires du public.

Indépendamment des missionnaires déjà envoyés aux diverses parties du monde et ceux qui sont récemment partis pour l'ouest de l'Écosse, il y a aujourd'hui 52 élèves dans le séminaire, sous la direction d'un supérieur et de huit professeurs distingués, tous animés du plus grand zèle pour le bien spirituel et temporel de ce séjour de la science et de la piété qui a déjà rendu de si éminents services aux missions étrangères et qui fait tant d'honneur à la catholique Irlande.

ALLEMAGNE.

— Le jour où l'Allemagne célébrait l'anniversaire de la réforme, huit protestants de Potsdam ont abjuré solennellement leurs erreurs et embrassé la foi catholique.

POLOGNE.

— On a fait, le dimanche 20 octobre, dans toutes les églises catholiques de Pologne, lecture d'une lettre pastorale de l'évêque d'Hermopolis, récemment nommé par le czar administrateur de l'archevêché de Varsovie, et, en cette qualité, d'après la teneur de l'oukaze impérial, chef et surintendant de toute l'Église catholique du royaume de Pologne.

« Nous ne savons, dit un journal, d'où ce prélat intrus a pris ou reçu un titre épiscopal, ou encore par où un des membres les plus illustres du clergé de France. S'il lui a été conféré par l'empereur, il y a eu lieu de s'étonner que le czar ne lui ait pas tout simplement donné celui d'archevêque de Varsovie et de métropolitain des églises catholiques de Pologne. »

SUISSE.

— L'affaire de la paroisse catholique de Genève, dont nous avons rendu un compte détaillé qui a obtenu le plein assentiment du cabinet de Turin, si directement intéressé dans la question, était en quelque sorte assoupie. Elle vient de se réveiller par suite d'un avis adressé en chaire, le dimanche 10 novembre, par M. les vicaires de St. Germain aux fidèles de leur paroisse. Les deux dimanches suivants il devait être fait, sous les auspices de la fabrique, une collecte dont le produit aurait été affecté à l'entretien du clergé de la paroisse. Empressé de détourner de lui la conclusion que le bon sens public ferait découler de cette publication, le gouvernement genevois crut devoir faire connaître que, dès le 15 mai dernier, il avait pris soin d'informer le clergé catholique qu'il était alloué pour l'entretien de chacun des vicaires une somme annuelle de 1,000 fr., dont les premiers termes étaient à leur disposition. En publiant cette information officielle, le *Fédéral* y ajoutait, par forme d'explication, que Mgr. l'évêque de Lausanne et Genève avait fait défense à MM. les vicaires de rien accepter de la part du Gouvernement, à moins que ce gouvernement n'acquitte dans son entier la somme de 5,000 fr. dont il est tenu, pour l'entretien d'un curé catholique de Genève, en vertu des traités, ou s'il prétend la verser en toute autre main que celle du curé de St. Germain.

En faisant cette défense, Mgr. de Lausanne et Genève remplit de la manière la plus honorable toute l'étendue de ses devoirs épiscopaux. Les violences exercées sur la personne de M. le curé de Genève n'ont rien pu, ne peuvent et ne pourront jamais rien contre l'institution canonique qu'il a reçue de son évêque. Celui-ci, fort de la garantie des traités en vertu desquels la république de Genève a obtenu la circonscription actuelle de son territoire, ne peut en aucune façon renoncer à des droits acquis, sous la sanction politique la plus explicite, à l'Église de Genève, dont, par la juridiction qu'il exerce sur elle, il est le tuteur obligé, tutelle que tout évêque catholique accepte, sous la foi du serment, à la solennité de son sacre. D'autre part, il ne peut aucunement accepter, ni en fait, ni en droit, la vacance de la cure de Genève, puisque loin de se fonder sur un obstacle que l'Église puisse reconnaître, elle n'a pour cause qu'une voie de fait qui jamais ne peut prescrire contre le droit. Rien n'est donc plus conforme aux droits

généraux de l'Église et de son droit épiscopal en particulier, rien n'est plus parfaitement régulier que la conduite du vénérable prélat. Sans doute, l'évêque de Genève voit avec douleur un conflit qu'il n'a pu éviter, et qu'il doit éviter; mais puisque ce conflit est né, il doit être énergiquement soutenu par le maintien des dispositions auxquelles la sagesse de l'évêque s'est arrêtée.

Le gouvernement genevois a cru sans doute vaincre le clergé catholique par la famine. Ce moyen lui réussirait probablement s'il avait à l'employer contre la vénérable Compagnie de Genève. Appliqué au vénérable ministère pastoral (celui de l'Église catholique), il échouera toujours contre ce double boulevard du zèle désintéressé des pasteurs et de la charitable et reconnaissante charité de leurs ouailles. Et là où les ressources locales ne suffiraient pas, la libéralité de milliers d'autres catholiques saurait y pourvoir. Resterait toujours, et après tout, la félonie publique et palpable d'un gouvernement qui se dispense déloyalement d'acquiescer de ses obligations aux prix desquelles il a acquis la meilleure partie de son territoire.

PERSE.

— Des lettres de Perse annoncent l'injuste restitution de l'église d'Ourmia aux nestoriens, au préjudice des catholiques, auxquels elle appartenait depuis sept ans. Elles confirment aussi l'expulsion des lazariens de tous les états du shah. Les réclamations du comte de Sartiges, sur l'arrivée de qui nos missionnaires catholiques avaient fondé leur dernière espérance, ont échoué contre les exigences péremptoires du comte de Médem.

« Votre arrivée, a dit à l'envoyé de France un des ministres persans, n'a fait qu'augmenter nos embarras, sans possibilité de succès pour votre cause. Si la France et l'Angleterre étaient assez près de nous pour pouvoir, en cas de guerre, nous porter secours, nous pourrions prêter l'oreille à votre réclamation, qui paraît fondée en droit; mais, tant que la Russie sera notre redoutable voisin, et qu'aucun autre allié ne pourra prendre notre défense, force nous sera d'obtempérer à ses conseils. »

Ce n'est donc plus seulement une question religieuse pour laquelle notre gouvernement pourrait se croire dispensé de montrer un peu de fermeté, il y a aussi une question de dignité nationale; mais n'avons-nous pas à craindre qu'il n'y soit également indifférent?

INDE.

— On écrit des Indes anglaises que les jésuites et d'autres missionnaires catholiques, à Calcutta et dans les pays circonvoisins, continuant à faire de nombreux prosélytes mêmes parmi les protestants; ceux-ci tiennent entre eux de fréquentes réunions pour s'opposer à ces defections; ils ont décidé qu'il serait impossible d'agir avec succès à l'encontre des missions catholiques, à moins de se présenter au combat les mains pleines d'argent. Voilà, il faut en convenir, de singulières armes pour des prédicateurs de l'Évangile.

ÉTATS-UNIS.

Diocèse de Cincinnati.— Dans le mois de novembre, Mgr. de Cincinnati, dans sa visite pastorale, a donné la confirmation à environ deux cents personnes réparties dans différentes congrégations. Le catholicisme est dans un état marqué de progrès dans ce vaste et florissant diocèse, où plusieurs nouvelles églises sont en construction sur différents points.

Almanach catholique de Baltimore.— Nous avons reçu l'Almanach catholique de 1845, imprimé à Baltimore pour tous les États-Unis. Ce recueil, intéressant pour tous les Catholiques de l'Union et qui offrira un jour des ressources si précieuses à ceux qui voudront avoir des renseignements certains sur les progrès de la religion dans ce pays, acquiert chaque année de nouveaux droits au patronage des Catholiques.

En résumant les renseignements donnés sur l'état actuel du catholicisme, dans ce pays, et en les comparant à ce qui était en 1835; en 1835 il y avait dans l'Union treize Evêchés, 14 Evêques; aujourd'hui il y a 21 évêques et un vicaria apostolique, et vingt-six Evêques. En 1835 il y avait deux cent soixante douze églises et trois cent vingt-sept Prêtres; aujourd'hui six cent soixante quinze églises et sept cent neuf Prêtres. En 1835, il n'y avait que douze séminaires et neuf collèges; aujourd'hui vingt deux séminaires, et vingt-huit collèges, dont quinze universités, sans compter un grand nombre d'écoles inférieures.

On compte en outre, soixante trois pensionnats catholiques, dont vingt-neuf tenus par des communautés, sans parler d'un grand nombre d'autres écoles, et quatre-vingt quatorze établissements de charité, tels que asiles, hôpitaux. — L'Almanach catholique n'ayant eu des données certaines sur le nombre des catholiques, que dans une partie des diocèses, n'a pas pu donner exactement le chiffre de la population catholique. En 1842 Mgr. Rosati, dans un article publié à Rome, évaluait à quinze cent mille le nombre des catholiques des États-Unis. Nous pensons qu'aujourd'hui on peut adopter ce chiffre en toute assurance.

Pour compléter cette statistique, nous dirons que la Presse périodique catholique compte onze organes hebdomadaires, dont un en allemand, à Cincinnati, un autre en français, le *Tropagateur*, et les autres en anglais. Il faut y ajouter trois publications mensuelles, et la *Revue trimestrielle* du docteur Brownson, qui s'étant fait dernièrement catholique, a donné un prospectus dans lequel il déclare son intention de consacrer sa feuille à la défense des principes catholiques.

Ces détails, en intéressant les Catholiques, ne pourront que les encourager, en leur faisant voir que ni l'intolérance avec ses tyrannies, ni le fanatisme avec ses persécutions ne réussiront à arrêter parmi nous la marche de la vérité.

NOUVELLES POLITIQUES.

ANGLETERRE.

—Le *Morning-Post* parle d'une seconde série d'expériences qui viendrait d'avoir lieu à Mulgrave-House-Fulham, pour faire apprécier les instruments de destruction inventés par la personne qui prétend être le duc de Normandie, fils de Louis XVI. Tous les essais ont parfaitement réussi, et ont prouvé que l'inventeur dispose d'une puissance bien supérieure à celle de la poudre à canon. Il affirme que la force de la composition qu'il emploie, et qui est bien meilleur marché que la poudre, est à la force de cette poudre comme 150 est à un.

Le but de ces procédés est de rendre la guerre impossible, en augmentant dans une proportion effrayante l'énergie des moyens de destruction.

IRLANDE.

—On sait combien les préjugés anglicans contre l'Irlande et le champion de ses libertés sont profondément enracinés dans les universités anglaises. Or, voici un incident d'un heureux augure, qui montre que les préjugés anti-irlandais s'évanouissent en même temps que les haines anti-papistes disparaissent. Dans une réunion universitaire, à Oxford, M. Alexandre du collège de Pembroke, a mis à l'ordre du jour une proposition qui a été longuement discutée et qui a été enfin adoptée par un vote, après des débats orageux; la voici telle qu'elle a été posée: "Le caractère de M. O'Connell a été, jusqu'à ce jour, calomnié en Angleterre de la manière la plus injuste. Le caractère public et privé du libérateur de l'Irlande a été minutieusement apprécié dans le cours de la discussion, et la motion de M. Alexandre a été approuvée au bruit des applaudissements de tous hommes éclairés et impartiaux de l'assemblée.

Dublin, 24 novembre.—*Association du repeal*.—Le meeting hebdomadaire du repeal a eu lieu aujourd'hui dans Conciliation-Hall. Comme c'était le premier meeting où paraissait M. O'Connell depuis son retour de Derrynane, la réunion était très nombreuse. M. O'Connell est arrivé à une heure, accompagné de lord French, du capitaine Lever et de plusieurs des membres principaux du comité. Des applaudissements prolongés ont salué son entrée.

Sur la motion de lord French, appuyée par des acclamations de toute l'assemblée, M. Maurice O'Connell est invité à prendre place au fauteuil. M. O'Connell place sur sa tête une toque de velours brodée en or (applaudissements prolongés) et il prend la parole:

"Avant de m'occuper des affaires de ce jour, je désire offrir mes félicitations cordiales aux repealers de Dublin pour le succès qu'ils ont obtenu hier dans les élections municipales. Cet heureux résultat aura un effet salutaire pour la cause d'Irlande.

M. O'Connell verse à la caisse de l'association le montant de plusieurs souscriptions, et continue.

M. O'Connell se lève et dit: Hurrah pour le repeal. Voici le premier jour de la nouvelle campagne qui s'ouvre. La lutte va recommencer, plus vive et plus acharnée. (On applaudit.) Les jours du silence sont passés, et de nouveau nous marchons sous la bannière triomphante de l'émancipation. (Ecoutez.)

On a beaucoup parlé des dispositions favorables du peuple anglais pour l'Irlande; mais les faits sont là pour attester qu'à l'exception de deux ou trois mesquines réunions qui ont eu lieu en Angleterre pour protester contre l'iniquité de votre jugement, les masses anglaises sont demeurées engourdies dans leur apathie. Si ces masses ne manifestent pas plus de sympathie pour l'Irlande, je ne me donnerai pas la peine de les convertir, je limiterai mes efforts à l'Irlande! (Ecoutez!) Je dois vous dire toute la vérité sur ce qui s'est passé récemment. Des hommes jouissant d'autant d'influence que de fortune ont parlé de se rallier sous les bannières d'un plan de fédération. J'ai demandé quel était ce plan: pas de réponse. Par esprit de conciliation, j'ai attendu, j'ai donné du temps, et cela n'était pas étonnant.

Pourquoi aurions-nous élevé Conciliation-Hall, si nous n'avions pas des idées de conciliation? (Ecoutez!) Et puis, je ne perds pas de vue que je suis un sergent ayant mission de recruter des amis pour l'Irlande, et je voulais taire des recrues! moi, le conspirateur atteint et convaincu, suivant la pittoresque expression du laiseur de cachets, du violateur du secret des lettres, de ce sir J. Graham, à qui je renvoie de grand cœur son épithète: c'est lui qui a été atteint et convaincu de conspiration contre le secret des lettres. O honte! ce n'est pas cet homme qui m'empêchera de recruter des amis, des frères! (Applaudissements.) La jeune Irlande, abusée par la presse tory, m'en a voulu d'avoir compromis, disait-elle, la cause du repeal par une inopportune transaction avec le fédéralisme; ce reproche me prouve que la jeune Irlande n'avait pas lu la lettre du vieil Irlandais. (Applaudissements.)

La presse de Louis-Philippe s'est aussi occupée de la question. Ainsi a fait le *National*, journal d'Odilon-Barrot, que les repealers irlandais avaient traité avec une certaine courtoisie, mais avec dédain, lorsqu'il avait offert de se rallier à eux. Nous sommes, nous autres Irlandais, des amis du gouvernement monarchique, purs chrétiens, protestants et catholiques. Et c'est là un grand crime aux yeux du *National*. (Ecoutez.)

J'ai connu un homme qui poussait l'incrédulité à une telle exaltation, que sa société finissait par être dangereuse. Un de mes amis se trouvait avec lui à un dîner; cet homme soutenait son thème favori de l'athéisme; mon

ami se tournant de son côté lui dit: Je ne veux pas vous offenser, Monsieur, mais vous me permettez de déclarer ici que je crois en Dieu. (Applaudissements.) Ainsi, je ne voudrais pas insulter le *National*, et je lui donne en ce moment l'assurance que les repealers sont bons chrétiens, ne lui en déplaise. (On rit.) Nous n'avons rien à craindre du *Constitutionnel*, Thiers n'est plus au pouvoir, et vraisemblablement il n'est pas près d'y revenir. Dans son Histoire, il a raconté les massacres des 2, 3 et 4 septembre 1792, alors que 15 évêques et archevêques et près de 300 prêtres furent massacrés dans les rues de Paris. M. Thiers a raconté la chose avec toute la douce tranquillité et l'élégance qu'il aurait mises à raconter un fait très naturel, tandis que c'était l'une des scènes les plus affreuses et les plus épouvantables qui eussent jamais eu lieu! Je ne doute pas que sous cet homme au pouvoir, les massacres de septembre se renouveleraient, si j'en juge d'après son rapport sur la question de l'enseignement.

Parlons maintenant du journal de Louis-Philippe, le *Journal des Débats*, qui a publié contre moi de fautoyants articles, parce que j'avais abandonné, dit-il, la cause du repeal. Le *Journal des Débats* m'a pu de bien m'imaginer que, s'il y avait guerre avec l'Angleterre, l'Irlande n'obtiendrait pas l'appui de la France, parce que la France a trop d'honneur pour profiter d'un tel avantage sur l'Angleterre. Pour l'amour du ciel, s'écrie le *Journal des Débats*, ne partez donc pas de cela.

Eh bien! moi, je ne saurais pardonner à ces gens-là et leur immoralité et leur impiété. (Nous avons reproduit une partie du discours dans notre numéro du 10 courant; nous l'omettons aujourd'hui) Avec le repeal, ou en l'absence du repeal, le peuple irlandais les déteste.

M. O'Connell continue cette attaque, et la pousse aussi loin qu'on peut l'imaginer; mais il faut renoncer à donner même l'idée la plus faible du texte fourni par les journaux anglais.

M. O'Connell, pour terminer, a proposé l'adoption de la résolution suivante: Qu'il soit demandé au comité de faire un rapport sur les mesures convenables pour arriver à une enquête sur le jugement récent des repealers.

Lord French appuie la résolution, qui est adoptée à l'unanimité.

M. O'Connell annonce que la rente de la semaine s'élève à 511 livres. (13,755 fr. 64 c.) (Applaudissements.)

Lord French prend place au fauteuil, et des remerciements étant votés pour le premier président, l'assemblée se sépare.

TURQUIE.

—Le *Beiram*, fête principale des Turcs qui termine leur jeûne, est l'époque des changements politiques. Alors beaucoup de fonctionnaires sont destitués; d'autres reçoivent l'avis officiel d'une mutation qui est un avancement ou une disgrâce, suivant le rapport fait au palais de leur service annuel. Autrefois l'intrigue avait un libre jeu, et de riches cadeaux distribués aux favoris du Sultan étaient souvent l'unique moyen de conserver sa place, quelle qu'en fût d'ailleurs la gestion. D'heureux changements ont été opérés dans l'administration supérieure, et elle s'épure graduellement.

L'homme qui partage l'autorité suprême avec son maître est Riza-Pacha, ancien page du sultan Mahmoud, et qui, par son mérite propre, s'est placé au poste qu'il occupe. Sa fortune lui a suscité beaucoup d'envieux parmi les musulmans, et des ennemis chez les chrétiens, à qui il ne plaît pas que la Turquie s'organise et se consolide sous un pouvoir ferme. Plusieurs fois de fortes influences ont tenté de le renverser, mais il a soutenu courageusement la lutte, et s'est même relevé plus puissant. Généralissime de toutes les troupes de l'empire, il s'est concilié leur affection en limitant à cinq années le service militaire, en établissant une conscription régulière, et en améliorant tout ce qui tient au régime et à l'équipement du soldat. Président du conseil des ministres, il a hérité successivement les collègues qui n'entraient pas dans ses vues. Aujourd'hui il vient d'élever au ministère des affaires étrangères Chékil-Effendi, l'un de ses protégés, en remplacement de Rifaat-Pacha, homme dénué de caractère. L'on dit aussi que le ministre des finances doit être fait grand-vizir, que son frère sera mis au département de la guerre, et que Mohanmed Pacha, autre ami de Riza, prendrait le commandement de la flotte, dont le grand-amiral, Halil-Pacha, serait proposé au gouvernement de la Syrie. Le Cabinet formerait alors un tout homogène, et la tête qui le dirige étant intelligente et forte, on aurait lieu d'attendre de bons résultats. La France, dont la politique orientale est celle de l'humanité et de la civilisation, a tout à gagner à un état de choses rendant le pouvoir plus stable et moins dépendant des influences étrangères qui ne visent qu'à l'entretenir, à leur profit, dans l'anarchie et la faiblesse. Pour les annuler, il suffit de pousser à ces réformes qui peuvent introduire la Turquie dans la voie des peuples puissants et libres de l'Europe. L'opinion publique attribuée au Sultan des intentions nobles; il ne lui manque que la force et l'appui nécessaires à leur exécution.

Durant sept jours toutes les batteries de la capitale et de la marine ont salué, aux cinq heures de la prière publique, la naissance d'un nouveau prince nommé Méhémed-Réhad. C'est son troisième enfant mâle. L'aîné, portant le nom de Murad, illustre par plusieurs de ses aïeux, a déjà l'âge de quatre ans, et annonce une intelligence précocée. Mais, comme l'on sait, le droit de succession au trône appartient au plus âgé de la famille impériale et non point au fils aîné du monarque régnant. C'est pour cela que les annales nationales présentent constamment le meurtre et la captivité des frères du Sultan comme une loi réglementaire de la dynastie ottomane. S. M. Abd-ul-Medjin a un frère âgé d'une vingtaine d'années d'une nature, dit-on, très entreprenante.

CE QU'UNE MÈRE PEUT SOUFFRIR.

SUITE ET FIN.

Une fois payé par le crieur, le malheureux ouvrier regagnait sa demeure, non sans avoir jeté un triste regard d'adieu sur le bac-à-moules qu'il venait de vendre.—Brave homme, lui demanda Anna, voulez-vous conduire cette charrette dans le Winkstract ?—D'autant plus volontiers, répondit-il, que je vais de ce côté.

Il prit le bac-à-moules, et suivit les deux jeunes personnes. Quelle pénible pensée l'accablait alors ! Il lui fallait traîner pour d'autres la charrette qui lui appartenait, son *gagne-pain*. Mais il se consolait en songeant qu'il avait enfin quelques secours à porter à sa famille.

On s'arrêta à la porte d'une boutique, où les charitables inconnues firent mettre sur la voiture des provisions, et bientôt on fut arrivé devant la maison où Anna avait voulu pénétrer le matin.

—Permettez-moi d'entrer un instant dans cette maison, demanda respectueusement Pouvrier.—Ses bienfaitrices l'y suivirent, et arrivèrent avec lui dans sa chambre. Quel lamentable spectacle s'offrit à elles ! La pauvre mère gisait évanouie sur la pierre, près du lit de sa petite fille malade. Jeanneken, lui tenant un bras, répétait : Bonne mère, j'ai faim ; un peu de pain !—O ma Trecs ! cria douloureusement Pouvrier, en s'élançant vers sa femme.... Serait-il possible ! Morte.... de froid et de faim !!

A ces mots, il saisit un couteau pour s'en frapper. Mais Anna arrêta ce mouvement de désespoir.—Votre pauvre femme, lui dit-elle, n'est pas morte : courez chercher du vin.

Sans attendre son retour, elle prit la malheureuse mère dans ses bras ; suivant le précepte du Christ, c'était pour elle une sœur. Avec quelle tendresse elle lui prodigua les soins, empressés pour la rappeler à la vie ! De son côté, Adéla, qui le matin encore avait manifesté tant de répugnance pour les pauvres, se trouvait vivement émue au spectacle de tant de souffrances. Elle donna à Jeanneken une bonne *beurrée*.—Tiens, mon enfant, lui dit-elle, tu ne souffriras plus de la faim.—Et, tout joyeux, le pauvre enfant lui baisa la main en signe de reconnaissance. Au même moment, la mère avait ouvert les yeux, et contemplait avec bonheur son enfant qui mangeait. Elle allait remercier les anges qui lui prêtaient une assistance si charitable, lorsque survint son mari.—Chère Trecs, vis-tu encore ? dit-il avec larmes, et ne pouvant croire à tant de bonheur... Alors ce n'est rien. J'ai de l'argent de notre charrette ; nous allons manger... Oh ! que je suis heureux...!

Pendant qu'Anna faisait boire à la bonne femme quelques gouttes d'un vin généreux, Pouvrier portait sur ses bienfaitrices des regards aussi étonnés qu'attendris : son émotion redoublait en voyant Adéla qui, près du feu avec Jeanneken, lui faisait réchauffer ses mains. Le brave homme semblait sortir d'un rêve.—Pardonnez-moi, dit-il aux charitables étrangères, de ne vous avoir pas encore remerciées. Que vous êtes bonnes d'être venues dans ce triste réduit ?

—Nous savons, répondit Anna, combien vous avez souffert du froid et de la faim, et combien il vous serait pénible de mendier votre pain, puisque vous aimez mieux le gagner honnêtement à la sueur de votre front. Ces sentimens méritent une récompense. Vous ne serez plus dans la détresse.—Voici de l'argent, ajouta-t-elle, après en avoir déposé une poignée sur la table ; devant la porte, il y a des provisions. Tout cela vous appartient. Quant à votre charrette, elle n'a pas été vendue ; qu'elle vous serve encore de *gagne-pain* : soyez toujours vertueux, ne mendiez pas ; mais, si la faim et le froid vous assaillent encore, je serai toujours votre protectrice et amie.

Aussi longtemps qu'Anna parla, il se fit autour d'elle un profond silence : mais des larmes s'échappaient des yeux de Pouvrier et de sa femme. Celle-ci enfin, au comble de l'émotion, se traîna vers la généreuse demoiselle, lui saisit la main, et l'arrosa de ses pleurs. Soyez bénie, lui dit-elle, de m'avoir sauvée de cruelles angoisses... Ah ! si cette petite créature qui est là aux prises avec la mort pouvait parler, elle aussi vous bénirait.

—Rassurez-vous, mes amis, un médecin va bientôt se trouver auprès du lit de votre enfant : et je ne doute pas qu'il ne vous la rende à votre tendresse.

Un sourire ineffable révéla encore ce que Pouvrier et sa femme éprouvaient de bonheur ; et de nouveau ils bénirent celles à qui ils le devaient. Adéla et Anna, de leur côté, étaient sous l'empire d'émotions trop profondes, pour qu'elles pussent d'abord se parler, quand elles se furent éloignées de cette maison.

—Eh bien ! dit enfin Anna à sa compagne, trouves-tu encore les pauvres gens si repoussans ?

—Oh ! non ! reprit Adéla ; il me semble maintenant que quelque chose m'a élevée. Je ne redoute plus les indigens ; n'as-tu pas vu

comme j'ai pris ce petit sur mes genoux, et comme je l'ai embrassé ? Je l'aime déjà.

—Y a-t-il au monde, dis-moi, un bonheur plus grand que le nôtre ? Ces bonnes gens mouraient de faim, ils levaient les mains au ciel et invoquaient le secours de Dieu. Nous sommes venues à eux comme envoyées par la miséricorde divine : O Adéla, si dans le monde nous nous sommes laissés prendre à bien des vanités, les larmes de bonheur de ces pauvres gens rachèteront, je l'espère, beaucoup de nos péchés !

—Je l'ai bien compris, interrompit Adéla avec émotion, et maintenant je veux sortir tous les jours avec toi pour visiter les pauvres et partager tes bonnes œuvres.

FIN.

L'EMPEREUR ET L'OCEAN.

Avec un homme comme l'empereur, c'était souvent dans un geste, dans un mot qu'il fallait saisir toute une vaste pensée ; car il était rare qu'il prit la peine de s'expliquer.

On s'est souvent demandé pourquoi il avait abandonné son plan de descente en Angleterre, pour attaquer cette puissance par un système qui demandait l'asservissement de l'Europe.

Serait-ce vouloir faire un commentaire trop subtil des mouvemens involontaires de Napoléon que de chercher les premiers symptômes de cette révolution dans l'aventure suivante, dont j'ai été témoin à Boulogne ?

Nous étions, le soir, chez l'empereur avec quelques officiers, lorsqu'un aide-de-camp entra assez subitement et nous annonça qu'un orage s'est déclaré et qu'une canonnière vient d'être entraînée. Napoléon prend son chapeau, et, sans dire un mot, s'élança hors de l'appartement en murmurant avec colère ; « Encore l'orage ! »

Nous le suivîmes et arrivâmes bientôt avec lui sur le rivage. La nuit était obscure, le vent mugissait violemment ; on entendait les cris des marins qui s'appelaient l'un l'autre, et de tems à autre le canon d'alarme du malheureux navire.

« Allons, au secours de vos camarades ! » s'écria l'empereur.

On ne répondit pas ; mais, dans ce moment, la lune s'étant dégagée des nuages qui l'enveloppaient, Napoléon put voir qu'on avait mis à peine quelques embarcations à la mer. A cet aspect, il s'irrite, il appelle, et, remarquant de l'indécision autour de lui, il dit avec hauteur : « Ah ! les marins ont peur de la mer ! Eh bien ! je vais envoyer chercher mes grenadiers ! »

A ces mots, on se précipite. L'empereur harcèle l'embarquement de la voix et du geste, et bientôt il reste presque seul sur le rivage. Pendant quelque tems, il suit des yeux les embarcations qui s'éloignent à force de rames ; mais bientôt elles disparaissent dans l'obscurité et parmi le mouvement des vagues. Pendant ce tems, la grève se peuplait de curieux de toutes sortes, parmi lesquels beaucoup d'habitans de Boulogne. On entendait le sourd murmure de leurs conversations, à côté du sombre bruissement de la mer.

Le canon d'alarme coupait seul, comme un grand cri, ces deux bruits monotones. A chaque coup, l'empereur jetait un regard inquiet du côté des vagues, puis se retournait du côté des habitans, dont il tâchait de saisir les propos. A plusieurs fois il crut entendre ces mots répétés assez haut : « Quelle folie ! la mer n'est pas tenable ; ils y périront tous ; il valait mieux abandonner la canonnière... Voilà ce que c'est que de vouloir se mêler de ce qu'on ne sait pas... »

Cependant le canon résonnait sans cesse. L'empereur s'arrêta tout à coup ; il semblait vouloir plonger son regard dans cette mer immense qui s'étend devant lui ; bientôt une lueur brille au loin : c'est encore un coup de canon.

—Ils ont dérivé à plus d'une lieue, s'écrie-t-il ; ils vont périr sur les rochers de la côte. Où sont les embarcations ? ne voyez-vous rien !—Rien, sire, répondis-je.—Il faut y aller... Un canot, vite un canot !

Un officier de marine croit pouvoir faire une observation sur l'état de la mer ; Napoléon le regarde et lui dit d'un ton sévère :—Vous n'avez donc pas d'oreilles ? vous n'entendez pas ce vaisseau qui agonise là-bas ?

—Un nouveau coup se fait entendre.—« C'est peut-être son dernier soupir. »

Le canot est aussitôt amené, l'empereur s'y élance, je le suis : nous avions quatre rameurs et l'officier de marine, dont j'ai parlé, avec nous.

—Au canot, Monsieur, dit aussitôt l'empereur.—Les rameurs se mettent à l'œuvre et luttent vigoureusement contre les vagues. L'empereur était debout sur la proue, un pied posé sur le bord du canot, de façon que le flot, qui quelquefois nous inondaient, se brisait et

se fendaient sur son genou. Il regardait fixement devant lui.

—Avançons-nous ? dit-il plusieurs fois à voix basse.—A peine, sire, repouddit l'officier.—Vos rameurs manquent de force et de courage, dit Napoléon.—On ne peut leur demander plus qu'ils ne font, mais la mer est si mauvaise !—La mer, la mer, dit l'empereur en regardant les vagues qui nous soulevaient, elle se révolte, mais ne peut-on pas la vaincre ?

En ce moment, nous fûmes repoussés par une lame qui nous fit perdre tout le chemin qui nous avions fait. Il semblait que ce fût une réponse de l'Océan. L'empereur frappa du pied, les rameurs recommencèrent, et nous regagnâmes du terrain. Un nouveau rayon de lune éclaira cette scène ; à sa lueur, nous aperçûmes quelques embarcations.

—Ils se trompent, s'écria l'empereur ; la canonnière est là-bas à gauche. Les maladroits ! ils se jettent dans la croisière anglaise. Il faut les avertir : quelqu'un ! Allez dire...."

Il se retourna et s'aperçut que son habit de commandement l'avait emporté. Il n'y avait près de lui ni état-major, ni aide-de-camp ; sa volonté et ses ordres ne pouvaient sortir de cette barque et restaient emprisonnés par la mer. On eût dit qu'il voulait conjurer l'orage. Cela n'empêcha pas la mer de nous inonder entièrement ; le canot fut presque rempli, le danger devint imminent. L'officier de marine se hasarda à en faire l'observation.

—La mer est horrible, sire, dit-il ; bientôt nous ne serons plus maîtres de nous diriger.—Nous laisserons donc périr ces malheureux ! dit l'empereur.—Sire, reprit l'officier, notre perte ne les sauvera pas."

L'empereur ne répondit rien, et je fis signe à l'officier de retourner à terre. Aussitôt Napoléon, s'assit sur la proue et demeura plongé dans de profondes réflexions. Enfin nous touchâmes terre. Nous descendîmes. L'empereur, en s'élançant, me pressa le bras en me disant : — La terre, entendez-vous, la terre, elle ne manque pas au pied du soldat, elle ne se gonfle ni ne s'entrouvre. Elle est docile, elle a toujours un champ de bataille prêt pour la victoire. Oh ! la terre, la terre ! Et en disant ces paroles, il la frappa du pied avec enthousiasme.

La nuit s'était passée, et l'on vint nous apprendre que la canonnière avait été ramenée par les premières embarcations. L'empereur entra ; je le suivis, il se mit à écrire et me remit sa lettre : elle était pour Joséphine. Je présomais que sans doute il y avait exprimé et développé les pensées que j'avais cru deviner dans le peu de mots qu'il m'avait dits. Je partis le lendemain et remis moi-même la lettre à l'impératrice, que j'allais rejoindre ; elle la lut devant moi et me dit aussitôt : — Vous avez passé une terrible nuit.

—L'empereur vous la dépeint peut-être, repris-je (curieux de connaître ce qu'il avait écrit, sous l'influence qui le dominait, après sa vaine tentative) ; un orage peint de la main de l'empereur, cela doit être un tableau.—Mais à peu-près, me dit Joséphine, il y fait de la poésie ; voyez.

Elle me tendit la lettre, et je lus ce qui suit :

« Port de Boulogne, le 2 thermidor.

« Madame et chère femme, depuis quatre jours que je suis loin de vous, j'ai toujours été à cheval et en mouvement, sans que cela prît nullement sur ma santé.

« Monsieur Maret m'a instruit du projet où vous étiez de partir lundi ; en voyageant à petites journées, vous aurez le tems d'arriver aux eaux sans vous fatiguer.

« Le vent ayant beaucoup fraîchi cette nuit, une de nos canonnières, qui était en rade, a chassé et s'est engagée sur des rochers à une lieue de Boulogne. J'ai cru tout perdu, corps et biens : mais nous sommes parvenus à tout sauver. Ce spectacle était grand : des coups de canons d'alarme, le rivage couvert de feux, la mer en furie et mugissante ; toute la nuit dans l'anxiété de sauver ou de voir périr ces malheureux : l'aube était entre Péternité, l'Océan et la nuit. A sept heures du matin, tout s'est éclairci, tout a été sauvé, et je me suis couché avec la sensation d'un rêve romanesque ou épique, situation qui eût pu me penser que j'étais tout seul, si la fatigue de mon corps trempé n'avait laissé d'autre besoin que de dormir. Mille choses aimables.

« Tout à vous,

NAPOLEON BONAPARTE."

Je gardai cette lettre, que l'impératrice voulut bien me donner.

Il ne s'y trouvait pas un mot de ce qui m'avait frappé ; cependant j'oserais jurer, moi qui ai vu l'impatience de l'empereur luttant contre les vagues, et l'accent assuré de sa voix lorsqu'il toucha la terre, que ce fut à partir de ce jour qu'il douta d'une expédition où sa volonté ne pouvait pas tout. Dix ans plus tard, il devait apprendre en Russie que la terre a aussi ses obstacles plus puissans que le plus puissant génie.

ANNALES de l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé cœur de Marie, publiées par M. l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, et directeur de l'Archiconfrérie. 1 vol. in-8, chez Sagnier et Bray, éditeurs. Prix. . . 75 c.

Le quatrième *bulletin* des Annales de l'Archiconfrérie vient de paraître, et nous nous empressons de l'annoncer à nos lecteurs. Il renferme les détails les plus intéressants et les plus consolants à la fois, sur le prodigieux développement qu'a pris cette association, non-seulement en France, mais dans toute la chrétienté. Pour ne parler que de la France, nous dirons qu'elle renferme plus de CINQ MILLIONS de membres associés ; et Paris à lui seul figure dans ce chiffre pour 520,540 personnes, dont 248,275 hommes, qui, avec les 272,256 noms de femmes, représentent la moitié de la population de Paris !

Pendant l'espace de quatre mois, le nombre des confrères inscrits, dans Paris seul, s'est accru de 59,523 membres, parmi lesquels on compte 35,898 hommes, ce qui donne 14,868 par mois.

Ces admirables résultats sont une belle réponse à MM. les voltairiens ; mais eh ! ne parlons pas si haut, car ils nous entendraient, et ils redoubleraient d'ardeur pour nous combattre.

Ce livre donne ensuite la liste des paroisses affiliées à la Confrérie, et qui n'ont point encore été mentionnées dans les *Annales* ; puis viennent des détails, des récits pleins d'intérêt sur les bienfaits et sur les grâces obtenues par l'Archiconfrérie.

AVIS.

ON a besoin à St. GEORGE d'un MAITRE D'ECOLE capable d'enseigner l'arithmétique et la grammaire française avec les premiers élémens du français. Un MAITRE marié dont la femme pourrait aussi faire l'école serait préféré.

St. George, 13 janvier 1845.

A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET MARCHANDS DE CETTE VILLE.
LE CALENDRIER POUR 1845.

Prix : £1 la grosse ; 2 schellings la douzaine.
10 décembre 1844.

PROPOSITIONS

POUR IMPRESSION ET RELIURE
DES JOURNAUX et l'APPENDICE dans les langues Anglaise & Française, de l'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, pour la présente Session, seront reçues à ce Bureau, par le COMITÉ PERMANENT sur les Impressions, en aucun tems avant le premier jour de Février prochain, à DIX heures, A. M.

ALFRED PATRICK,
Greffier des Comités.

Chambre du Comité, No. 3. }
Assemblée Législative, }
14 décembre 1844.

Les propositions doivent être scellées et marquées, "Propositions pour impressions."

Les journaux de cette cité sont priés d'insérer l'annonce ci-dessus d'ici au 1er. Février.

AGENCE A NEW-YORK,

Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROUELLEARD.

Marchand commissionnaire, No. 52, Beaver Street, New-York.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mercredi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et cinq PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEFRON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PIRE.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PIRE.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.